

1, rue Alexandre Guiraud - 11 300 LIMOUX
Tél : 04 68 69 20 01 - Fax : 09 70 19 84 74
SIRET 484 913 793 00069



**Travaux Publics et Privés – Terrassements –
VRD – Canalisations**

4 Rue des Fleurs – BP 44

11150 BRAM

Tél : 04.68.76.59.38 – Fax : 04.68.76.53.89

www.audetp.fr – Courriel : accueil@aude-tp.fr

FACTURE N° F2504018

SITUATION N° 1

Lotissement Arôme - VILLENEUVE MINERVOIS

Selon Devis N° D250345 du 21 mars 2025

Chantier N° : 250638

HECTARE

75 ZI Les Portes Domitiennes

CS 30020

34741 VENDARGUES CEDEX

E-mail : comptabilite@hectare.fr

Tél. : 04.68.47.67.88

A BRAM, le 24 avril 2025

	Désignation	Unité	Quantité marché	Avancement		Prix unitaire	Montant HT
				%	Qté		
I	Lot I : Terrassement-Voirie						
	TERRASSEMENT GENERAUX						
1	Signalisation, sécurité, constat d'huissier y compris installation et repliement de chantier	U	1.00	100.0	1.00	2 000.00	2 000.00
2	Déblais						
	Livraison fond de forme voirie -0,55m	m3	625.00	100.0	625.00	7.00	4 375.00
	Bassin de rétention (Volume utile = 1135 m3)	m3	988.00	100.0	988.00	7.00	6 916.00
	Sous-Total Déblais			100.0			11 291.00
3	Remblais						
	Livraison fond de forme voirie -0,55m	m3	400.00	100.0	400.00	7.00	2 800.00
	Bassin de rétention (Volume utile = 1135 m3)	m3	100.00	100.0	100.00	7.00	700.00
4	Plus value pour évacuation des déblais en décharge - 30% Régalées sur site dans la limite de 15cm maximum sur les parcelles	m3	140.00	100.0	140.00	3.00	420.00
	Sous-Total Remblais			88.69			3 920.00
	Sous-Total TERRASSEMENT GENERAUX			97.18			17 211.00
II	VOIRIE						
1.a	Traitement à la chaux de la couche de fondation ép 35 cm	m2	2 155.00	100.0	2 155.00	6.00	12 930.00
	Sous-Total VOIRIE			8.26			12 930.00
	Total Lot I : Terrassement-Voirie			17.31			30 141.00
I	Lot I : Réseaux E.P. - A.E.P. - E.U.						
	EAUX USEES						
1	Ouverture et fermeture de tranchée pour 1 réseau EU en terrain naturel de toute nature , y compris lit de pose, enrobage,						

SUITE FACTURE N° F2504018

	Désignation	Unité	Quantité marché	Avancement		Prix unitaire	Montant HT
				%	Qté		
	grillage avertisseur, remblai, compactage - Fourniture et pose de conduite						
3	a) A 200 PVC CR8 pour réseau gravitaire Création de branchement - Tabouret Ø315 - Couvercle fonte marqué "EU" - sous trottoir, PVC CR8-Ø160, 1 mètre en attente à l'intérieur de la parcelle	ml U	208.00 13.00	10.00 10.00	20.80 1.30	82.00 580.00	1 705.60 754.00
4	Fourniture et pose - regard de visite Ø 800	U	10.00	10.00	1.00	880.00	880.00
	Sous-Total Ouverture et fermeture de tranchée pour 1 réseau EU en terrain naturel de toute nature , y compris lit de pose, enrobage, grillage avertisseur, remblai, compactage - Fourniture et pose de conduite			9.23			3 339.60
	Sous-Total EAUX USEES			9.23			3 339.60
II	RESEAU PLUVIAL						
1	Ouverture et fermeture de tranchée pour réseau EP en terrain naturel de toute nature y compris lit de pose, enrobage, grillage avertisseur, remblai, compactage - Fourniture et Pose de conduite type ECOPAL						
	a) Conduite Ø 300	ml	64.00	10.00	6.40	83.00	531.20
	b) Conduite Ø 400	ml	105.00	10.00	10.50	93.00	976.50
	Sous-Total Ouverture et fermeture de tranchée pour réseau EP en terrain naturel de toute nature y compris lit de pose, enrobage, grillage avertisseur, remblai, compactage - Fourniture et Pose de conduite type ECOPAL			3.49			1 507.70
	Sous-Total RESEAU PLUVIAL			2.45			1 507.70
III	RESEAU EAU POTABLE						
1	Ouverture et fermeture de tranchée pour 1 réseau AEP en terrain naturel de toute nature , y compris lit de pose, enrobage, grillage avertisseur, remblai, compactage - Fourniture et pose d'une conduite PVC Pression PN16						
	c) PVC Ø 125 PN 16	ml	278.00	10.00	27.80	34.00	945.20
2	Création de branchement - Type parigel + PE25 dans gaine bleu + 1ml à l'intérieur de la parcelle avec bouchon	U	13.00	10.00	1.30	720.00	936.00
	Sous-Total Ouverture et fermeture de tranchée pour 1 réseau AEP en terrain naturel de toute nature , y compris lit de pose, enrobage, grillage avertisseur, remblai, compactage - Fourniture et pose d'une conduite PVC Pression PN16			8.81			1 881.20
	Sous-Total RESEAU EAU POTABLE			8.09			1 881.20
	Total Lot I : Réseaux E.P. - A.E.P. - E.U.			5.32			6 728.50

Montant du Marché initial	294 655.62 €
Montant H.T	36 869.50 €
Rabais -2%	-737.39 €
Montant Total H.T.	36 132.11 €
Montant T.V.A. 20 %	7 226.42 €
Montant T.T.C.	43 358.53 €

Valeur en votre aimable règlement par VIREMENT le 24/06/2025

" Pour les professionnels (article L.441-3 du Code de commerce), indemnité forfaitaire de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €. Ce montant sera révisé si les frais engagés sont supérieurs."

SAS AUDE T.P.
4, rue des Fleurs - BP 44
11150 BRAM
Tél : 04 68 76 50 85 - Fax : 04 68 76 53 89
accueil@aude-tp.fr
Siret 424 637 247 00018 - APE : 4211Z

*Facture validée
par nos
services*
OPALE
CONSEIL ET INGENIERIE
1, rue Alexandre Guiraud - 11 300 LIMOUX
Tél : 04 68 69 20 01 - Fax : 09 70 19 34 74
SIRET 484 913 793 00069



Acte N° 250638

TRAVAUX PRIVES – CAUTIONNEMENT SOLIDAIRE – RETENUE DE GARANTIE SOUS-TRAITANT

SOCIETE GENERALE, société anonyme au capital de 1 000 395 971,25 EUR, ayant pour numéro unique d'identification 552 120 222 RCS Paris et numéro ADEME FR231725_01YSGB, ayant son siège social à PARIS 75009, 29 Bd Haussmann, représentée par M. Lionel MARIA, agissant en qualité de Directeur de Filière des Financements aux Professionnels et Entreprises (ci-après dénommée la « Banque »),

Ayant été informée du contrat de sous-traitance, ci-après dénommé le "**Sous-Traité**",

. conclu le 03/03/2025 entre SAS AUDE T.P, Société par actions simplifiée, dont le siège social est situé à 11150 BRAM, 4 RUE DES FLEURS et ayant pour numéro unique d'identification 424637247 RCS CARCASSONNE, ci-après dénommé(e) le "**Sous-Traitant**", et HECTARE, SASU, dont le siège social est situé à 34741 VENDRGUES, 75 ZI LES PORTES DOMITIENNES, France et ayant pour numéro unique d'identification 351 338 660 RCS MONTPELLIER, ci-après dénommé(e) l' "**Entrepreneur Principal**", dans le cadre du chantier réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de HECTARE, ci-après dénommé(e) le "**Maître de l'Ouvrage**", avec lequel l'Entrepreneur Principal a signé un marché de travaux privés, ci-après dénommé le "**Marché**",

. Sous-Traité relatif à l'exécution de travaux consistant en LOTISSEMENT AROME VILLENEUVE MINERVOIS, pour la somme de EUR 353 586,74 tax/toutes taxes comprises (trois cent cinquante-trois mille cinq cent quatre-vingt-six euros et soixante-quatorze centimes), somme correspondant au montant du Sous-Traité,

. et en considération duquel l'Entrepreneur Principal est susceptible de retenir au Sous-Traitant, à titre de garantie, la somme de EUR 17 679,34 tax/toutes taxes comprises (dix-sept mille six cent soixante-dix-neuf euros et trente-quatre centimes) représentant au plus 5 % du montant du Sous-Traité tax/toutes taxes comprises,

. à défaut d'exécution par le Sous-Traitant des travaux relevant de la retenue de garantie dans les conditions prévues par les articles 1 et 2 de la loi n° 71-584 du 16 juillet 1971 « *tendant à réglementer les retenues de garantie en matière de marchés de travaux définis par l'article 1779, 3° du Code civil* », ci-après dénommée la "**Loi**".



ARTICLE 1 – ENGAGEMENT DE CAUTION SOLIDAIRE

La Banque se constitue caution personnelle et solidaire du Sous-Traitant envers l'Entrepreneur Principal à hauteur de la somme maximale de EUR 17 679,34 (dix-sept mille six cent soixante-dix-neuf euros et trente-quatre centimes), ci-après dénommée le "**Montant Garanti**" dans les conditions prévues par les articles 1 et 2 de la Loi et à l'exclusion du montant des travaux supplémentaires non visés par le Sous-Traité, sauf accord de la Banque résultant d'un avenant au présent cautionnement.

ARTICLE 2 – MISE EN JEU DU CAUTIONNEMENT – PAIEMENT PAR LA BANQUE

Toute mise en jeu du présent cautionnement devra faire l'objet d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée par l'Entrepreneur Principal à la Banque et motivée par l'inexécution des obligations du Sous-Traitant.

Tout paiement par la Banque à l'Entrepreneur Principal ne pourra intervenir que sur production, par l'Entrepreneur Principal, du procès-verbal de réception des travaux avec réserves objet du Marché signé par le Maître de l'Ouvrage et de tout document justifiant les sommes demandées et de la défaillance du Sous-Traitant dans la levée des réserves le concernant (ex. mise en demeure).

Tout paiement effectué par la Banque en exécution du présent cautionnement réduira d'autant et définitivement le Montant Garanti.

ARTICLE 3 – SUBROGATION DE LA BANQUE

Du fait de son paiement, la Banque se trouvera de plein droit subrogée dans tous les droits de l'Entrepreneur Principal à l'encontre du Sous-Traitant, l'Entrepreneur Principal renonçant à se prévaloir des dispositions de l'article 1346-3 du Code civil.

ARTICLE 4 – EXPIRATION DU CAUTIONNEMENT

Le présent cautionnement cessera de produire ses effets à l'expiration d'une année à compter de la date de réception, faite avec ou sans réserve, des travaux objet du Marché, même en l'absence de mainlevée, sauf opposition de l'Entrepreneur Principal motivée par l'inexécution des obligations du Sous-Traitant et notifiée à la Banque par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Toute opposition abusive est susceptible d'entraîner la condamnation de l'opposant à des dommages et intérêts.

ARTICLE 5 – DROIT APPLICABLE

Le présent cautionnement est soumis au droit français.



ARTICLE 6 – GARANTIE DES CAUTIONS

Cet engagement est couvert par le mécanisme de garantie des cautions institué par l'article L 313-50 du Code monétaire et financier.

ARTICLE 7 – ELECTION DE DOMICILE

Dans le cadre du présent cautionnement, la Banque fait élection de domicile à l'adresse suivante :

SOCIETE GENERALE

Agence / Centre de Services de STG-MONTPELLIER.

Fait à Paris, le 30/04/2025

Nom du signataire : Lionel MARIA

Qualité du signataire : Directeur de Filière des Financements aux Professionnels et Entreprises



